

# Formation & Examen

## AIPR ENCADRANT

*Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux*

Durée 7 heures (1 jour en présentiel)

### Public concerné :

- Personnes assurant l'encadrement des opérations sous la direction de l'exécutant et devant être titulaires d'une AIPR pour pouvoir travailler sur ou à proximité de réseaux (généralement enterrés).
- Chef de chantier / Conducteur de travaux

### Prérequis :

- Maîtriser la langue française (*parler, écrire, lire*)
- Avoir un smartphone pour le passage de l'examen
- Prévoir une session de recyclage tous les 5 ans

### Objectifs :

- Faire appliquer les mesures de prévention définies dans le cadre d'un chantier à proximité d'un réseau
- Veiller à la sécurité du chantier lors des interventions à proximité des réseaux
- Obtenir sa certification AIPR encadrant dite obligatoire

**Méthodes et moyens :** Le stage alterne exposés théoriques, apports de connaissances, études de cas issus de l'expérience professionnelle des participants, mises en situation sous forme d'exercices pratiques, expérimentation des différentes méthodes et outils, échanges sur les pratiques menées en situation réelle et s'appuie sur un plan d'actions personnalisé.

**Evaluation et validation :** L'évaluation finale est un QCM AIPR en ligne, encadré par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, qui sera réalisée sur le smartphone du participant. A l'issue de la formation, les participants recevront une attestation individuelle de fin de formation et un certificat de réalisation. En cas de réussite à l'évaluation, l'employeur reçoit une attestation de compétences relative à l'intervention à proximité des réseaux pour son collaborateur.

**Evaluation des résultats :** Chaque participant recevra un formulaire d'évaluation à l'issue de la formation. Un questionnaire à froid sera proposé à l'entreprise afin de mesurer les acquis de la formation et de permettre une réflexion sur les actions à mettre en œuvre en tant que salarié(e) pour favoriser la prévention des risques dans l'entreprise.

**Le formateur :** L'encadrement de cette formation est assuré par un(e) formateur(trice) expert de la réglementation anti-endommagement des réseaux et habilité(e) AIPR Encadrant.

**Durée et modalités de la formation :** La durée totale de la formation est 7 heures de face à face pédagogique : réparties sur 1 journée.

**L'effectif maximum est de 10 stagiaires.**

Programme : AIPR ENCADRANT

ACTITUDE

## PROGRAMME

### Formation & Examen AIPR Encadrant

| Jour 1                                  | Désignation  |
|---|--|
| <b>Matin</b><br><b>9h – 12h30</b>       | <p><b><u>Module théorique de la formation AIPR encadrant</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rôle, mission et responsabilités de l'encadrant</li> <li>✓ Types et terminologie des réseaux aériens et souterrains</li> <li>✓ Prescriptions de l'arrêté de référence et du Code de l'Environnement</li> <li>✓ Vérification et exploitation des réponses aux DT-DICT</li> <li>✓ Lecture de plans : situation des réseaux et de leurs fuseaux d'imprécision</li> <li>✓ Utilisation des moyens de protection collective et individuelle, et les faire utiliser</li> <li>✓ AIPR du personnel mis à disposition</li> <li>✓ Adéquation entre les besoins et le matériel à disposition</li> <li>✓ Identification des situations dangereuses ou inattendues</li> <li>✓ Règles d'arrêt de chantier</li> <li>✓ Accès aux ouvrages de sécurité</li> <li>✓ Constat contradictoire d'anomalie ou de dommage</li> <li>✓ Préparation des relevés topographiques de réseaux</li> </ul> <p><b><u>Module théorique AIPR Opérateur</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Rôle, mission et responsabilités de son niveau</li> <li>✓ Principaux types de réseaux souterrains et aériens</li> <li>✓ Risques afférents aux réseaux selon les caractéristiques des énergies et liés aux atteintes aux réseaux existants</li> <li>✓ Utilisation des moyens de protection collective et individuelle</li> <li>✓ Compréhension et respect de son environnement, des marquages-piquetages, des signes avertisseurs et indicateurs, des moyens de repérage et du terrain</li> <li>✓ Identification des situations dangereuses ou inattendues</li> <li>✓ Imprécision du positionnement des ouvrages et de la technique utilisée</li> <li>✓ Maintien de l'intégrité et du tracé des réseaux existants</li> <li>✓ Recommandations en cas d'incident ou d'accident</li> <li>✓ Règle des « quatre A »</li> </ul> |
| <b>Après-Midi</b><br><b>13h30 – 17h</b> | <p><b><u>Module pratique AIPR Encadrant</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Identification des réseaux selon les plans et le marquage-piquetage sur la zone de travail</li> <li>✓ Analyses de risques sur la zone de travail, par rapport à des situations exposées in situ par le formateur</li> <li>✓ Reconnaissance des matériels en lien avec les réseaux</li> <li>✓ Entraînement au passage du QCM AIPR</li> <li>✓ Passage du QCM AIPR « Opérateur » (1h)</li> <li>✓ Résultats de l'évaluation et bilan de la formation</li> </ul>   |